

Aire de loisirs et détente Saint - Ferréol





Édito

Chères Tailladaises, chers Tailladais, chers administrés,

Les rendez-vous n'échappent pas au temps qui passe. Ce bulletin, accompagné de la cérémonie des vœux, est l'occasion de revenir sur une année riche en réalisations et d'évoquer les perspectives pour 2025.

Avant tout, je tiens à vous adresser, comme le veut la tradition, mes vœux les plus chaleureux pour une année haute en couleurs. Que 2025 vous apporte amour, amitié, santé, énergie et succès dans vos projets !

Malgré une conjoncture nationale complexe et des défis économiques persistants, nous avons pu maintenir le cap et réaliser des projets importants pour notre commune. Nous sommes déterminés à poursuivre cette dynamique en 2025.

En feuilletant cet écho, vous découvrirez les réalisations de l'année écoulée : le nouveau bâtiment des services techniques, qui s'intègre harmonieusement dans le paysage, n'a pas à rougir du Moulin Saint-Pierre, la création de l'aire de détente, et les aménagements de voirie pour renforcer votre sécurité.

Ces projets n'auraient pas vu le jour sans l'engagement des élus et des agents municipaux, que je remercie sincèrement pour leur investissement au service de notre commune.

La vie du village a également été animée par de nombreuses manifestations. Je tiens à exprimer ma gratitude aux associations et bénévoles qui donnent de leur temps pour offrir aux Tailladais des moments festifs et conviviaux. Ces initiatives créent du lien, rassemblent les générations et insufflent énergie et vitalité à notre commune. Merci également à vous, habitants, pour votre enthousiasme et votre participation !

Cet été, particulièrement chaud, a mobilisé nos gardiens du massif forestier, toujours prêts à informer, intervenir en cas de risque, et sensibiliser les personnes sur leur rôle de surveillance, je veux parler bien sûr des membres du CCFF. Nous vous sommes infiniment reconnaissants pour votre disponibilité et votre engagement sans faille, qui contribuent à la protection et à la sécurité de notre commune.

A tous les bénévoles, je réitère mes remerciements : votre dévouement est inestimable, et je vous encourage à poursuivre vos actions au service de notre commune.

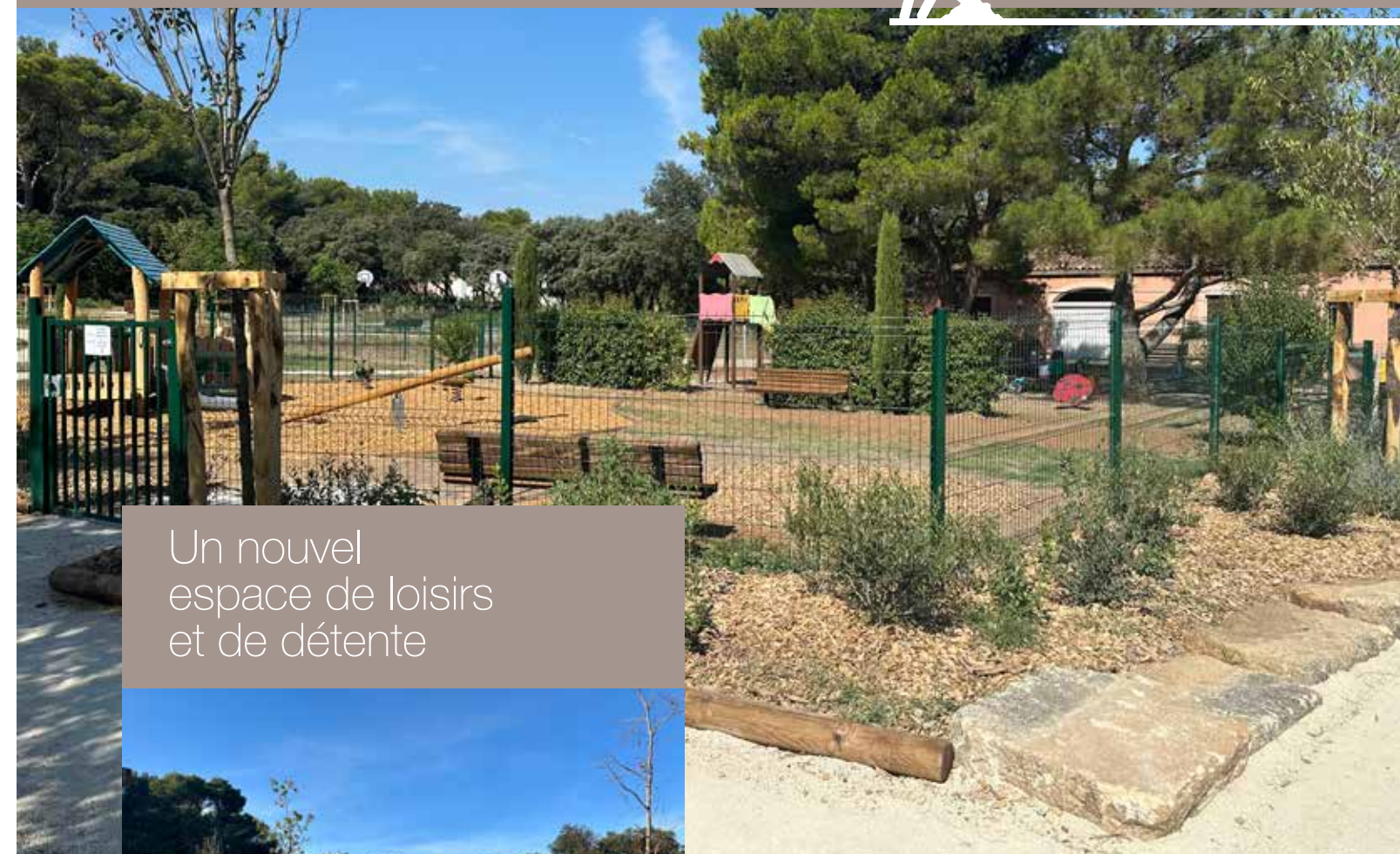
2025 s'annonce comme une année importante, marquant la dernière année complète de notre mandat. Avec le Conseil Municipal, nous resterons pleinement mobilisés pour concrétiser nos engagements. Nous veillerons à mener à bien nos projets, notamment l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école, et à poursuivre les aménagements nécessaires pour préserver la qualité de vie de tous, tout en tenant compte des contraintes financières pesant sur les collectivités.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une excellente année 2025, pleine de bonheur, de réussite et de santé.

Nous vous donnons rendez-vous pour la cérémonie des vœux le samedi 18 janvier à 10h30 au Moulin Saint-Pierre, un moment de partage et de convivialité auquel j'espère vous voir nombreux.

Nicole GIRARD,
Maire des Taillades

Responsable de publication : Nicole Girard ; Rédaction : Nicole Girard, Sonia Haquet, Sonia Saorin



Un nouvel
espace de loisirs
et de détente



L'aire de détente de Saint-Ferréol
est désormais opérationnelle...

Avec ses transats, ses tables de pique-nique et ses espaces aménagés, ce lieu invite à la détente et à l'admiration du magnifique paysage environnant offrant un cadre idéal pour se retrouver en famille ou entre amis.

Ce projet, réalisé en plusieurs phases depuis l'été, a permis la création d'une aire de jeux pour les tout-petits (0-3 ans), la réhabilitation du terrain de basket, et l'installation d'une table de ping-pong et de tables de jeux. Une sculpture en bois sur mesure viendra compléter ces aménagements au printemps.

Une attention particulière a été portée à la végétalisation du site. Des plantations, notamment du côté des riverains, offrent une protection visuelle et permettent une meilleure intégration dans le paysage.

Pour maintenir ce cadre agréable, des poubelles ont été ajoutées. La municipalité invite chacun à respecter cette aire en y déposant ses déchets et en préservant la propreté des lieux. Ensemble, faisons en sorte que cet espace reste accueillant pour tous.

En parallèle, le remplacement des barrières en bois va permettre la restitution du stationnement et sécuriser le site. Avec un reste à charge de 91 046 € pour la commune, soit seulement 26 % du coût total grâce à des subventions à hauteur de 74 %, ce projet reflète l'engagement des élus pour valoriser le cadre de vie et répondre aux attentes des habitants.

N'hésitez pas à venir profiter de cet espace, vous détendre sur un transat et admirer la vue !





Le centre technique municipal en phase d'achèvement !!

Le chantier du nouveau Centre Technique Municipal touche à sa fin.

La construction avance avec la phase des sanitaires en cours et les travaux de carrelage et de peinture qui débiteront bientôt. Bien que quelques retards mineurs aient été enregistrés, le déménagement des agents est désormais envisagé pour février 2025.

Dans une démarche écoresponsable, la municipalité a également décidé d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment. Ces équipements permettront de produire de l'électricité en autoconsommation, réduisant ainsi les coûts énergétiques tout en contribuant à la transition énergétique.

Il reste encore l'étape de l'aménagement intérieur à prévoir, mais les agents se préparent déjà en triant leurs affaires pour ce déménagement. Ce nouveau bâtiment moderne et fonctionnel offrira des conditions de travail optimales, avec des espaces adaptés à leurs besoins, tout en s'intégrant harmonieusement à l'environnement du Moulin Saint-Pierre.

Aménagement des services techniques : une obligation réglementaire

La construction du bâtiment répond à des obligations strictes prévues par le Code du travail. Pour garantir la sécurité et le bien-être des agents, la commune a dû respecter des normes précises : vestiaires avec casiers individuels, sanitaires séparés et accessibles, salle de repos, zones de stockage sécurisées et ateliers équipés. Ces dispositions visent à prévenir les risques professionnels, protéger la santé des travailleurs et assurer des conditions de travail très favorables.

Ce projet est donc indispensable pour se conformer aux exigences légales tout en répondant aux besoins fonctionnels des services. Il s'agit d'un investissement réfléchi, au service des agents et, par extension, de l'ensemble des habitants.



Coût total : 1 210 000 €

- Subventions obtenues : 353 673 € (incluant 120 000 € de la DETR, 160 080 € du Département et 73 593 € de la LMV).
- Prévision FCTVA: 198 488 €.
- Reste à charge pour la commune : 657 839 €.



Ancien local



Une nouvelle sortie pour la véloroute



Bonne nouvelle pour les amateurs de deux-roues et les promeneurs : une sortie officielle sur la véloroute, créée par le Département il y a deux ans, permet désormais de relier nos voies communales ! Ce projet était attendu car bien que la véloroute traverse notre commune, aucune connexion directe n'était possible jusqu'à présent.

Grâce à des négociations constructives avec les services départementaux et la commune voisine de Robion, une solution a enfin vu le jour. La nouvelle sortie débouche sur le chemin des Mulets, dont la réfection a été réalisée pour l'occasion. Ce chemin, désormais plus accessible offre une belle opportunité de découvrir ou redécouvrir notre territoire en toute sérénité.

Prochainement, des panneaux de signalisation viendront compléter le dispositif pour guider et informer les usagers.

Nous espérons que cette amélioration vous encouragera à profiter pleinement de la véloroute et de ses environs. Alors, à vos vélos !

Sécurisation du chemin des Mulets



Suite aux préoccupations des riverains concernant la vitesse excessive sur le chemin des Mulets, la commune a pris des mesures concrètes pour renforcer la sécurité et améliorer le cadre de vie. Les relevés effectués à l'aide d'un radar mobile ont confirmé la nécessité d'intervenir.

Une chicane a donc été installée, accompagnée de deux paires de ralentisseurs placées en amont et en aval pour maximiser leur efficacité. Ces aménagements permettent de diminuer la vitesse des véhicules et d'instaurer une circulation plus sereine.

Par ailleurs, au vu des ralentissements successifs sur cette voie, il a été décidé de créer une zone 30 sur tout le long du chemin des Mulets consolidant ainsi la sécurité pour tous les usagers. **Nous comptons sur la vigilance et le respect de ces nouvelles règles pour préserver le bien-être de chacun.**

Synthèse des derniers relevés de radar

Comme nous nous y étions engagés voici quelques analyses des radars pédagogiques :



- **Chemin des Mulets** : moyenne de **43,22 km/h**. Flux de 864 véhicules / jour (relevé du 12 au 19/02/2024 : nbre de véhicules entrant : 6 048 - sortant : 4 223)
- **Route de Robion (RD2)** : moyenne de **47,67 km/h**. Flux de **2 939** véhicules / jour (relevé du 1^{er}/11/2023 au 18/11/2024 : nbre de véhicules entrant : 1 123 892 • sortant : 1 121 173)
- **Avenue de la Michelette** : moyenne de **40,25 km/h**. Flux de **365** véhicules / jour (relevé du 12 au 29/03/2024 : nbre de véhicules entrant : 6 212 • sortant : 7 819)
- **Route du Mourre Poussin** : moyenne de **60,46 km/h**, Flux de **2 019** véhicules / jour (relevé du 31/10/2023 au 19/11/2024 : nbre de véhicules entrant : 751 971 • sortant : 775 502)



Une passerelle sécurisée pour les piétons sur la RD2

Suite aux signalements de plusieurs usagers concernant la dangerosité pour accéder à pied au Carrefour Contact, au village ou à l'abri-bus situé sur la RD2, la commune a agi pour renforcer la sécurité des piétons.

Une passerelle a été installée sur cette portion de la route, permettant désormais un passage sécurisé. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Reynier, avec une attention particulière portée à la sécurité et à la durabilité de l'aménagement.

Ce projet a bénéficié d'une aide de 50 % financée par la Communauté d'Agglomération dans le cadre du fonds Tourisme et Mobilité, permettant ainsi de réduire le coût pour la commune.

Un arbre mort qui montre le chemin

Une initiative originale et écologique !

INSOLITE ! Les agents du service technique ont eu une idée à la fois ingénieuse et écologique : transformer un arbre mort en support pour des panneaux directionnels. Cette création apporte un charme particulier au boulevard tout en donnant une seconde vie à un élément naturel.

Un grand bravo aux agents communaux pour cette belle initiative, qui ne manquera pas d'attirer l'attention des habitants et des visiteurs !



École et maison des associations

Après les épisodes pluvieux que nous avons vécus au printemps dernier, un problème d'étanchéité a été identifié sur les toitures plates de l'école et de la maison des associations.

Nous avons fait refaire l'étanchéité de ces toitures avant la saison des grosses pluies afin d'éviter les infiltrations d'eau.



2025: des projets pour une commune plus durable et performante



Le photovoltaïque pour réduire les coûts énergétiques

Dans notre démarche de transition énergétique et de maîtrise des dépenses, nous engageons des efforts pour équiper nos bâtiments de panneaux photovoltaïques. Après l'installation sur le toit du nouveau Centre Technique Municipal (CTM), c'est au tour de l'école de bénéficier de cette technologie en 2025.

Ces panneaux solaires permettront de produire de l'électricité en autoconsommation pour répondre aux besoins énergétiques de l'école pendant l'année scolaire. Le surplus d'énergie, notamment durant l'été lorsque l'école est fermée, sera redistribué vers d'autres bâtiments communaux tels que la mairie, le stade ou encore la maison des associations. Cette optimisation contribuera à réduire de manière significative les coûts énergétiques de la commune.



Vers un bâtiment plus performant

Après la rénovation de l'aile droite, nous poursuivons nos actions pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment de la mairie avec le remplacement des huisseries dans l'aile gauche. Cette nouvelle étape concernera les bureaux et un logement situés dans cette partie du bâtiment, ainsi que les verrières, aujourd'hui responsables de déperditions de chaleur. Bien que le type de fenêtres ne soit pas encore défini, l'objectif reste clair : opter pour un matériau plus performant afin de garantir une meilleure isolation thermique et de limiter les pertes d'énergie.

Pour financer ce projet, la commune va solliciter une subvention auprès du Département de Vaucluse dans le cadre du Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025. Cette aide permettra de réduire le reste à charge pour la collectivité tout en menant à bien cette démarche d'amélioration durable.

Cimetière Sainte-Guimelle

La commune envisage d'aménager de nouveaux caveaux 4 places et de nouvelles cases au Colombarium pour pouvoir répondre aux demandes.

Ces constructions se réaliseront courant 2025.

Rappel des tarifs

- Concession pleine terre : 705 €
- Caveau 2 places : 2 615 €
- Caveau 4 places : 2 985 €
- Case columbarium : 645 €

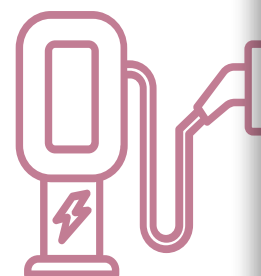
Des bornes de recharge électrique bientôt disponibles

Pour soutenir le développement de la mobilité durable et répondre à l'essor des véhicules électriques, la commune a mandaté la société ELECTRIC 55 CHARGING pour l'installation de bornes de recharge.

Ces bornes seront situées sur plusieurs sites stratégiques : les parkings du Moulin et de l'Oliver, ainsi qu'un emplacement en haut du village (actuellement en cours de définition).

Ces équipements visent à encourager une mobilité plus respectueuse de l'environnement et à offrir un service pratique aux habitants et visiteurs. La commune vous tiendra informés des dates prévues pour leur mise en service.

Bonne nouvelle : cette opération ne coûtera rien à la commune, les installations étant entièrement financées par la société.



Avec ces initiatives, la municipalité démontre sa volonté d'investir dans des solutions durables, tout en répondant aux enjeux économiques et environnementaux actuels.



Le dimanche 22 septembre, notre village a vibré au rythme de l'Histoire lors d'une journée exceptionnelle dédiée à la mémoire et à la découverte.

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, Les Taillades ont accueilli de nombreux visiteurs pour une balade commentée au cœur de son passé durant la Seconde Guerre mondiale.

Les participants ont eu le privilège de revivre des moments clés de cette période marquante grâce à des anecdotes méconnues et des faits historiques fascinants. Parmi les thèmes abordés :

- L'occupation allemande et ses impacts sur le village.
- L'installation du général Kniess au château Saint-Francet.
- Les réquisitions des habitations et les fameux tunnels creusés par les Chantiers de Jeunesse de Boulon, utilisés comme abris pour l'état-major.

Ce voyage dans le temps a permis de mieux comprendre les défis et les épreuves qu'ont traversés Les Taillades, tout en honorant la mémoire de ceux qui ont marqué cette époque.

Un succès au-delà des attentes

Face à l'engouement suscité par la première visite dans le tunnel, une seconde session a été organisée dans

l'après-midi, attirant encore plus de passionnés d'histoire locale. Ce double rendez-vous a offert aux visiteurs une immersion unique dans le patrimoine du village.

Remerciements chaleureux

Un immense merci à Michèle Nouguier, adjointe au patrimoine, pour son formidable travail de recherche et son investissement sans faille. Sa passion pour notre histoire a illuminé cette journée. Merci également à M^{me} Pibarot, qui a ouvert les portes du château Saint-Francet, permettant aux participants de découvrir un lieu chargé d'histoire.

Enfin, un grand merci à tous les visiteurs pour leur curiosité et leur présence. Grâce à vous, nous avons collectivement rendu hommage à notre passé tout en transmettant cet héritage aux générations futures.

Rendez-vous en 2025 pour de nouvelles découvertes historiques !

Une cuisine engagée et récompensée

L'atelier L'Art des Mets a récemment obtenu le label « Valeur Parc Naturel Régional », une belle distinction qui souligne son engagement en faveur de la préservation des ressources et d'une démarche éco-responsable. Romain Dumas, jeune chef passionné, propose une cuisine de saison enrichie de plantes sauvages comestibles qu'il cueille lui-même. Chénopode, mélisse sauvage, pourpier, armoise... Autant de saveurs qu'il a appris à reconnaître grâce à une cueilleuse locale, et qu'il utilise aujourd'hui pour personnaliser et poétiser ses créations culinaires. Référencé dans le Bib Gourmand Michelin depuis 2019, L'Art des Mets est une adresse incontournable pour les amateurs de gastronomie. Le restaurant est situé sur la RD2, au 500 route de Robion. Une invitation à découvrir une cuisine créative, en harmonie avec la nature !

Un repas des anciens sous le signe de la convivialité



Le 5 décembre dernier, le Moulin Saint-Pierre a accueilli le traditionnel repas des anciens, un moment attendu chaque année avec enthousiasme. Cette journée a été marquée par le plaisir de se retrouver, comme l'ont souligné de nombreux participants. Le repas, partagé dans une ambiance conviviale, a été particulièrement apprécié, et les convives n'ont pas manqué de féliciter l'équipe du C.C.A.S. pour leur organisation impeccable. L'ambiance festive était au rendez-vous grâce à l'animation musicale qui a ravi les amateurs de danse. Pendant que certains s'élançaient avec bonheur sur la piste, d'autres profitaient tout simplement de la musique, ajoutant à la chaleur de ce moment de partage. En guise de petite attention, chaque dame a reçu une rose, un joli souvenir de cette journée placée sous le signe de la joie et de la convivialité. Cette belle réussite, qui a mis le sourire sur tous les visages, témoigne une fois de plus de l'importance de ces retrouvailles.

Un grand merci aux convives pour leur présence et bravo à l'équipe du C.C.A.S. pour leur dévouement et leur savoir-faire !

Aide sociale pour les ressortissants de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre

Le Service départemental de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) rappelle à ses ressortissants qu'ils peuvent bénéficier d'un accompagnement social. Ce soutien s'adresse notamment : aux anciens combattants, à leurs veuves, aux blessés de guerre, aux victimes d'attentats terroristes, aux pupilles de la Nation, aux pupilles de la République, aux harkis et à leurs veuves.

Si vous appartenez à l'une de ces catégories, vous avez la possibilité de solliciter une aide sociale adaptée à vos besoins. Pour toute information, Mme Virginie Renouf, en charge de la solidarité au sein du Service départemental de l'ONACVG, est à votre disposition.

Vous pouvez la contacter au 04 84 94 01 72 ou par email à virginie.renouf@onacvg.fr.

L'intergénérationnel

Le 2 novembre dernier, pour la deuxième édition de l'après-midi intergénérationnel, les enfants ont eu la chance de partager des moments privilégiés avec nos aînés.

Cette rencontre rythmée par des ateliers créatifs permet des échanges enrichissants. Cette année encore, les enfants ont participé avec enthousiasme à diverses activités.

En parallèle, une exposition d'objets anciens a suscité la curiosité des plus jeunes. Grâce aux récits et aux démonstrations de nos séniors, les enfants ont découvert l'utilité de ces objets d'un autre temps et ont pu les observer de près. La journée s'est conclue dans la convivialité avec un goûter partagé.

Un grand merci aux parents pour leur présence, à nos aînés pour leur aide précieuse et leur générosité, ainsi qu'aux bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cet événement sous la houlette de Dominique. Ce moment de transmission et de partage restera gravé dans les mémoires de tous les participants.

- Dessin sur galet,
- Fabrication de bonhommes de neige,
- Construction d'objets en argile,
- Création de nids,
- Petites plantations



Ces ateliers ont captivé l'attention des enfants et ont favorisé de beaux moments de partage.

3 DISTINCTIONS !



GUST renouvelle son label «Qualité Club Sport Santé»

L'association Gymnastique Union Sportive Tailladaise (GUST) a obtenu le renouvellement de son label « Qualité Club Sport Santé ». Décerné par la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, ce label valorise la qualité du fonctionnement associatif du club, attestant de son dynamisme, de son organisation régulière et de sa gestion démocratique. Une belle reconnaissance pour une structure engagée au service du sport et de la santé pour tous !

FC CALAVON

Le 13 décembre, au Moulin Saint-Pierre, le Club s'est vu remettre une nouvelle fois par le District Grand Vaucluse, le Label Excellence. Cette fois-ci, cette distinction récompense le travail fourni par TOUS : qu'ils soient dirigeants, éducateurs, joueurs et bénévoles ! En cela, ils reflètent leur engagement continu en faveur de la formation, du respect, de la promotion des valeurs sportives et du vivre ensemble. Un grand bravo à cette équipe qui témoigne de son dynamisme et de sa contribution au football local !



27^{ème} Concours des maisons et jardins fleuris

En ce samedi 6 juillet, la commune des Taillades a organisé la remise des prix du 27^e concours annuel des Maisons et Jardins Fleuris.

Plus d'une douzaine de participants ont ouvert les portes de leurs maisons pour partager leurs magnifiques créations florales. Le prix de la biodiversité a été décerné à M. Collet, tandis que le prix «Coup de cœur» est allé à M^{me} Jacquot. Bravo à eux et à tous les participants pour leur créativité et leur engagement !

Le jury tient à remercier chaleureusement tous les participants et donne rendez-vous au printemps prochain pour une nouvelle édition pleine de surprises.

Rendez-vous le samedi 14 juin 2025

Venez nombreux échanger vos graines, bulbes, semis, plants, et bons plans de 9h30 à 12h, sur la place de la mairie. Que vous soyez amateur, passionné, petit ou grand, ce moment d'échange et de partage est ouvert à tous.

Cette manifestation conviviale sera associée à la remise des prix du concours annuel des Maisons et Jardins Fleuris.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble la beauté et la richesse du monde végétal dans une ambiance chaleureuse et festive.

1^{er} Troc des plantes

Nouvelle initiative cette année

Le 1^{er} Troc des Plantes s'est déroulé le même jour, à l'ombre des platanes du moulin Saint-Pierre. Une dizaine de passionnés se sont retrouvés pour échanger non seulement des plants, mais aussi des astuces et des conseils, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Ce bel événement, riche en partages, reviendra en 2025 pour devenir un rendez-vous incontournable du village.

Pensez aux piétons !!!

Afin de préserver une cohabitation harmonieuse, la sécurité et l'esthétique de notre commune, voici un rappel des règles relatives aux haies, arbres et arbustes en limite de propriété.

Règles essentielles :

- Hauteur maximale : Les haies, arbres et arbustes en limite de propriété ne doivent pas dépasser 2 mètres.
- Mur mitoyen : Si un mur sépare votre propriété de celle du voisin, la hauteur des plantations ne doit pas dépasser la crête de ce mur.
- Distances à respecter : Le Code Civil (articles 671 et 672) précise les distances minimales pour les plantations vis-à-vis des propriétés voisines et du domaine public.

En cas de non-respect :

Si ces règles ne sont pas appliquées, la commune pourrait être amenée à intervenir pour effectuer les travaux nécessaires, les frais étant à la charge du propriétaire concerné. Dans ce cas, un titre de recette pourrait être émis par les services fiscaux. Nous remercions les habitants ayant déjà effectué les travaux nécessaires suite aux précédents rappels. Toutefois, des dépassements ayant été constatés lors d'une récente visite de quartier, nous invitons chacun à vérifier ses plantations et à effectuer les ajustements nécessaires.

Pour toute question ou précision, n'hésitez pas à contacter la mairie. Merci pour votre vigilance et votre coopération !



Valoriser l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires au service de la communauté

Le 10 décembre dernier, la commune a officialisé son soutien aux sapeurs-pompiers volontaires en signant une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Vaucluse.

Cette convention permet à deux agents municipaux, Grégory et Didier, de concilier leur activité professionnelle avec leurs missions de volontariat, essentielles pour la sécurité de tous.

Une disponibilité renforcée pour des missions vitales

Grâce à cet accord, Grégory et Didier peuvent être libérés pendant leur temps de travail pour participer aux interventions d'urgence, suivre les formations indispensables et intervenir au sein du GIFF (Groupement d'Intervention Feux de Forêts). Ce dispositif renforce leur disponibilité et garantit une réponse efficace aux besoins du territoire en matière de sécurité civile. Leur mobilisation reste toutefois encadrée : ils seront libérés sous réserve des priorités de service pour la commune, afin d'assurer la continuité du service public local.

Un engagement salué par la commune

En signant cette convention, la commune réaffirme son attachement aux valeurs de solidarité et de service public. Elle salue le dévouement de ces agents, qui incarnent pleinement l'esprit d'entraide et d'engagement bénévole, tout en contribuant activement à la sécurité et à la protection des habitants.

Cette initiative souligne également le rôle essentiel des collectivités dans le soutien aux sapeurs-pompiers volontaires, un maillon indispensable de la chaîne de secours de proximité. Grégory et Didier illustrent, par leur engagement, la réussite de ce partenariat entre la commune et le SDIS 84, au service du bien commun.



Comité communbal feux de forêt



Forum des Associations

Cet été encore, les membres du CCFF des Taillades n'ont pas manqué à leur mission aux moments des risques très sévères pour surveiller, prévenir les usagers de la forêt aux risques d'incendies.

Toutefois, malgré cet investissement sans failles, certains aimeraient passer le relai. Avis donc aux fervents de la nature qui souhaiteraient donner un peu de leur temps pendant l'été, pour faire de la prévention, de la sensibilisation auprès des usagers de la forêt afin de la sauvegarder.

Cependant, si la forêt doit être préservée, il en va de la responsabilité de ceux qui l'habitent ! L'obligation de débroussailler et le maintien en l'état débroussaillé sont définis par l'article L134-6 et suivants du nouveau Code forestier (2012) et concerne tous les départements du sud de la France. Chaque préfecture définit les modalités de débroussaillage.

Dans chaque commune le maire est chargé de faire appliquer la réglementation en informant ses administrés et en contrôlant la réalisation des travaux éventuels.

Dans la grande majorité des cas, le débroussaillage incombe au propriétaire des bâtiments dans un rayon de 50 mètres même si ce rayon déborde de sa propriété. **La date butoir pour exécuter les travaux est le 31 mai de chaque année.**

Appel à candidature

Si vous avez l'envie de participer à cette surveillance du massif, n'hésitez pas à venir en mairie ou à téléphoner pour avoir des renseignements.

Contact
Mairie : 04 90 71 09 98

Merci à toutes et à tous pour cet engagement et votre présence sur le terrain.



N.A.H. = Non Au Harcèlement

Cette année scolaire est bien lancée. Les élèves et les adultes ont été très heureux de reprendre le chemin de l'école et de profiter des derniers aménagements des cours de récréation. L'équipe enseignante est stable, c'est la même que l'année dernière.

Concernant le volet pédagogique, l'école est en procédure d'évaluation d'école cette année. Cela permet de travailler sur son fonctionnement, le lien avec les partenaires et le choix des projets : un nouveau projet d'école en découlera en 2025-2026.

De nombreux programmes seront mis en place cette année encore. Il faut noter que chacun d'entre eux intègre un volet d'apprentissage en lien avec les apprentissages fondamentaux : parler, lire, écrire, compter, calculer.

Plusieurs temps forts ont eu lieu ou auront lieu cette année :

- La journée « Prévention écrans » le mardi 1er octobre 2024. Elle visait à éduquer pour une utilisation raisonnée des écrans.
- La journée « Non au harcèlement » le 9 novembre 2024 qui a été organisée en complément du programme pHARE (prévention harcèlement à l'école). Elle permet de travailler la prévention et la gestion des situations de harcèlement.
- Des journées USEP : il s'agit du sport à l'école primaire avec rencontres d'autres écoles.
- Des actions culturelles : représentation de Noël, journée cinéma à Cavaillon, visites de musées.
- Un séjour scolaire « biodiversité et patrimoine » à la Londe les Maures, dans le Var, du 24 au 28 mars 2025 pour les classes de CM1 et de CM2.
- La fête de l'école, avec une représentation de notre chorale d'école, prévue le vendredi 13 juin 2025.

Je tiens également à remercier les familles, l'APEEC (association des parents d'élèves de l'école de la Combe) et la municipalité des Taillades pour leur soutien et leur investissement envers l'école.

L'ensemble de l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2025 !

Christophe BON
Directeur de l'école de la Combe

Classe	Enseignants	Nombre d'élèves
Petite Section	Sonia Boggia (Altais Pelletier ATSEM)	24
PS/MS	Sandra Goethel (Cécile Dejoannis ATSEM)	23 (7PS+16MS)
MS/GS	Valérie Bellot (Gil Pellegrini ATSEM)	24 (6MS + 18GS)
CP	Geneviève Chaix	23
CE1	Fabienne Granget	25
CE2	Christelle Montard	28
CM1	Sébastien Mahmoud	28
CM2	Christophe Bon Justine Fabien Douence	27

RENTREE SCOLAIRE 2025/2026

L'inscription administrative se fait auprès du service périscolaire à l'école.
A fournir pour chaque nouvel enfant scolarisé :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile des parents
- Autorisation parentale des 2 parents
- Titre d'identité des parents
- Carnet de vaccination
- Jugement de divorce en cas de séparation
- Certificat de radiation de l'ancien établissement si nécessaire.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) offre aux élèves de CM1 et CM2 l'opportunité de s'impliquer activement dans la vie de leur commune. Ce dispositif leur permet également de s'ouvrir aux autres, de développer leur sens du vivre-ensemble et d'acquérir une première expérience de la démocratie.

Le CME est une instance de réflexion, de discussion, de proposition et d'action. Les jeunes conseillers, élus pour un mandat de deux années scolaires, travaillent au sein de commissions thématiques sous la supervision de la responsable du périscolaire. Ils participent également à des séances plénières, présidées par le Maire ou son adjointe en charge du projet.

Ces jeunes élus découvrent ainsi le fonctionnement d'une mairie et prennent part aux grands événements municipaux : commémorations patriotiques, inaugurations et bien d'autres moments forts qui rythment la vie communale.

Cette année, 4 élèves de CM1 ont été élus par leurs camarades lors d'un vote organisé le vendredi 11 octobre au sein de l'école. Félicitations aux nouveaux conseillers pour leur engagement au service de leur commune !

De gauche à droite :

- Marius NOTO, Eloïse CHARLIER, Noémie VYT, Nohlan EL ASSIOUI (CM1)
- Margaux BELLIVET, Liv ROQUES, Juliette CHILOT, Clément BERGER (CM2)



Des réalisations pour une école toujours plus accueillante

En juillet, un abri vélo d'une capacité de 14 vélos a été installé, fruit du projet porté par le Conseil Municipal des Enfants sortant. Le coût total de l'abri s'élève à 10 450,90 € HT, mais grâce aux subventions obtenues (Alvéole+ et DSIL), le reste à charge pour la commune s'est limité à 2 090 € HT.

Dans la continuité de l'aménagement de la cour de l'école, quatre jeux en bois de robinier ont été installés début novembre : un pont Indiana, des poutres d'équilibre et une nouvelle mascotte, un iguane. Par ailleurs, la structure de jeux existante dans la cour maternelle, devenue vétuste et non conforme aux normes de sécurité, a été remplacée. Des marquages de jeux thermocollants viendront prochainement compléter ces installations. Ces nouveaux équipements, pour lesquels deux subventions (DSIL et Plan 5000 jeux) ont été attribuées pour un montant total de 23 362,62 €, ont laissé un reste à charge de 34 924 € pour la commune.





UNE ÉCOLE ACTIVE



UN MOMENT DE PARTAGE INTERGÉNÉRATIONNEL

Dans le cadre de la Semaine Bleue, les élèves de l'école des Taillades ont débuté la journée avec un défi original : un "Matin sans voiture". Accompagnés de leurs parents, de leurs grands-parents, ils sont venus à pied ou à vélo, montrant leur engagement en faveur de la mobilité douce tout en renforçant les liens de toutes les générations.

L'après-midi, la cour de la Pinède s'est transformée en un lieu de convivialité avec un goûter intergénérationnel. Enfants et seniors se sont retrouvés autour de délicieuses douceurs préparées par l'équipe de la cantine : des cookies et un gâteau au citron faits maison. Ce moment a été l'occasion d'échanges riches et touchants : les enfants, curieux, ont posé mille questions, tandis que les aînés ont partagé des souvenirs de leur jeunesse, notamment leurs anecdotes d'écoliers.

Un grand merci à l'équipe scolaire et aux membres du CCAS pour leur mobilisation, qui a permis de faire de cette journée un moment unique, empreint de partage et de convivialité.

Merci à l'APEEC

L'association des parents d'élèves de l'école de la Combe a offert des feutres, des crayons de couleurs, des cahiers de dessins ainsi que d'autres jeux pour la garderie.



UNE CANTINE DYNAMIQUE ET ENGAGÉE

L'équipe de la cantine, transforme chaque repas en un moment à la fois savoureux et pédagogique. Tout au long de l'année, de nombreuses animations sont proposées aux enfants : galette des rois, repas de Noël, semaine du goût sur le thème «Un voyage à travers les saveurs du monde», petit déjeuner maison, repas asiatique ou encore repas foot à l'occasion de l'Euro 2024 avec la présence d'Éric Di Meco. Grâce à des repas cuisinés sur place avec des produits bio, éco-labellisés et issus de filières courtes, la cantine a renouvelé sa labellisation Ecocert tout en limitant le gaspillage.

Un grand merci à Stéphanie et Laurie pour leur dynamisme, qui fait de la cantine un lieu éducatif et gourmand pour nos enfants !



Extinction de l'éclairage public : des économies confirmées

Un rapport du SEDEL sur l'analyse des flux énergétiques de la commune pour l'année 2023 rendu en novembre dernier, confirme l'impact positif de l'extinction de l'éclairage public. Cela s'explique par la démarche volontaire de maîtrise des dépenses énergétiques et de préservation de l'environnement de la Commune.

- 2017 changement total de l'éclairage public en LED
- 2022 extinction totale du village

Ces décisions ont permis de réaliser des économies significatives.

Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR)

La loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (APER) dont l'objectif est de faciliter l'installation d'énergies renouvelables pour permettre de rattraper le retard pris par la France par rapport aux états européens, sollicite les collectivités, leurs habitants, les entreprises dans la réalisation de projets d'énergie renouvelable sur leur territoire.

La commune des Taillades a défini des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR) pour organiser et encadrer l'installation de projets concernant le photovoltaïque, le solaire thermique, la géothermie, bois énergie... Une concertation publique s'est tenue du 14 au 30 octobre pour recueillir l'avis des habitants. Aucune remarque n'ayant été formulée, le conseil municipal a validé ces zones lors de sa séance du 25 novembre.

Cette démarche s'inscrit dans la transition énergétique de notre commune. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie.

De mai à juin, le massif des Taillades a accueilli pour la première fois un berger et son troupeau de 300 ovins dans le cadre d'une convention de 5 ans avec l'appui de l'ONF. Cette initiative vise à entretenir les espaces naturels par le pastoralisme et prévenir les incendies.

Malgré une pousse importante de la végétation due à des conditions météorologiques exceptionnelles, le bilan est globalement positif, avec des zones significativement entretenues.

Cependant, la cohabitation avec les usagers de la forêt a parfois été compliquée en raison de la présence des chiens de protection indispensables pour sécuriser le troupeau, qui détectent très en amont toute présence humaine et viennent à la rencontre des promeneurs, provoquant parfois des tensions. Ces situations ont conduit le berger à parquer son troupeau lors des week-ends de forte affluence, une solution nécessaire mais contraignante pour le bon fonctionnement du pâturage. Pour sensibiliser les habitants, une promenade guidée a été organisée le 8 juin, permettant aux participants de découvrir le massif et d'échanger avec le berger, Nicolas Sotil.

La commune reste engagée dans ce projet, en collaboration avec l'ONF et les usagers, pour améliorer la cohabitation et préserver ce patrimoine naturel tout en réduisant les risques incendie.



Premier bilan du berger sur le massif



STATION D'EPURATION : STEP

Les travaux de construction des deux nouvelles stations d'épuration du territoire de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération ont débuté en 2023. La première est aux Taillades pour cette commune et les quartiers Est de Cavaillon (route des Taillades, route de Robion, futurs quartiers Est). La seconde est à Gordes, pour les Imberts, les Hameaux Sud ainsi que Cabrières Village. Cette station pourra aussi, à terme, connecter les habitants des Beaumettes.

Leur particularité : La mutualisation des équipements afin de rationaliser les coûts et la consommation foncière.

Leur intérêt : Améliorer de façon significative la qualité des rejets dans la nature et sécuriser la filière boues.

L'emplacement : La STEP des Taillades est construite à côté de la station existante, près du Coulon, qui sera détruite à la fin des travaux. Des bassins d'orage sont aussi construits. Il s'agit d'une station dite à « boues activées », un procédé qui utilise l'épuration biologique dans le traitement des eaux usées.

Sa capacité : 6000 à 8000 équivalents habitants* et 1200 m³/jour.

Calendrier : Les travaux ont débuté à l'hiver 2023. Mise en service et phase de test : septembre 2024. Livraison : décembre 2024.

Son coût : 4,2 millions d'euros TTC (3,6 HT). Chantier soutenu à hauteur de 2,5 millions d'euros par l'Etat, la Région SUD et le Département de Vaucluse.

Les entreprises : La construction de la station d'épuration des Taillades a été confiée au groupement HYDREA / POGGIA / NEOTRAVAUX.

*Equivalent habitant : unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour



Zone d'activités de Bel Air : un atout majeur pour le développement de la commune

C'est officiel : tous les lots de la zone d'activités de Bel Air sont désormais attribués.

Lancé au début des années 2010, ce projet ambitieux a permis de créer un parc économique unique dans la région, renforçant le rôle stratégique des Taillades au sein de la Communauté de Communes Luberon Monts de Vaucluse (CCLMV).

En collaboration avec Citadis, aménageur engagé dans une démarche durable, la zone de Bel Air a été conçue comme un éco-parc labellisé par le Conseil Départemental. Les aménagements modernes et harmonieux du site offrent un cadre idéal pour accueillir des entreprises issues de secteurs variés (artisanat, services, PME), favorisant la création d'emplois et l'attractivité économique de la commune.

300 emplois...

- CER France : Expertise Comptable
- AMS : Construction Immobilière
- OMG PERFORMANCE : Mécanique auto
- CONTROLE TECHNIQUE
- SUPERVÉLO
- LENERGIE : Electricité générale
- STPMI : Travaux industriels
- SN EPM : Travaux éclairage
- NEO TECH : Travaux électriques
- LES DEMONIAQUES : réparation motos
- PAILLET : Peinture, Pigments naturels
- LA LUB : Microbrasserie
- AZKERA : Peintre bâtiment
- PALERMO : Maçonnerie
- PALERMO : esthétique, bien être
- MICROCRECHE
- MENUISERIE Zanchi
- VOISIN / CAMILLERI / COMBE : Dentistes
- RENOTOIT : Toitures, charpentes
- M^e BERARDI : étude notaire
- ESCAPE GAME - Loisirs
- AZURAIL/CATESYS : Travaux ferroviaires

Que faire de mes déchets ?

COMPRENDRE LA SIGNIFICATION DE CERTAINS SYMBOLES LIÉS AU RECYCLAGE

Trier les objets n'est parfois pas chose facile ! Il arrive que vous jetiez un coup d'œil rapide sur l'étiquette du produit pour y voir une indication quelconque. Or, vous vous rendez compte que le logo n'est pas très clair ! Dans le monde du recyclage une multitude de symboles existent et nous déroutent ! voici un petit tour d'horizon de certains pictogrammes utilisés !



■ **Le cercle de Möbius**
(auss appelé boucle, anneau ou ruban) est le symbole universel des matériaux recyclables. Très commun, il sert à identifier un produit comme étant récupérable.



■ **Point vert ou noir**
(deux flèches, l'une verte ou noire, et l'autre blanche). Il ne symbolise pas le caractère recyclé ou recyclable d'un produit mais indique que l'entreprise contribue financièrement à un système global de tri, collecte sélective et recyclage des déchets d'emballages ménagers.



■ Ce logo n'est pas une référence liée au recyclage. Étant donné qu'il est souvent utilisé, il mérite de rappeler son importance, soit d'inciter les gens à la propreté et de jeter les emballages dans une poubelle après consommation.



■ **Le Triman**
est apposé obligatoirement sur tous les emballages et produits recyclables, sauf les contenants en verre. Il signifie que le produit est récupérable. Symboliquement, la silhouette sert à démontrer l'action citoyenne, les trois flèches représentent le tri et la flèche circulaire incarne le recyclage



■ Tous les produits en acier et en alu sont récupérables et sont recyclables à 100% et à l'infini.

Il arrive que le produit soit composé de plusieurs matériaux. Un cadre indique la façon de trier et séparer les matériaux à mettre dans la poubelle de tri. En effet, lors du recyclage chaque matériau est trié par catégorie d'où l'intérêt de bien séparer chaque produit et non les emboîter pour gagner de la place dans le conteneur ou sac.

OÙ VONT-ILS ?

Un reportage télé récent a pu semer le doute en affirmant que trier ses déchets serait inutile, car tous finiraient à l'incinération. Cette information est incorrecte. Sur notre territoire intercommunal, les déchets triés sont valorisés et ne sont absolument pas brûlés avec les ordures ménagères. Voici quelques éclaircissements pour vous rassurer sur l'importance de votre geste.

QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS TRIÉS ?

Lorsque vous déposez vos emballages dans les bacs/colonnes jaunes, ceux-ci sont collectés séparément par LMV Agglomération et envoyés, à partir du quai de transfert du SIECEUTOM* vers le centre de tri VALRENA** de Nîmes, exploité par la Société PAPREC.

A l'arrivée au centre, les camions bennes déchargent des monticules de déchets recyclables. Les gros emballages sont d'abord séparés mécaniquement des autres, c'est la salle de pré-tri. Ensuite un trieur optique et un séparateur balistique séparent le plat du rond et les plastiques selon leur composition. Grâce au courant de Foucault, l'aluminium est mis à part. Au centre de cette chaîne, l'humain intervient pour corriger les erreurs des machines et rester en dessous de la marge d'erreur de 5 %. Il est donc recommandé de ne pas empiler ou emboîter vos déchets dans le sac ou bac de tri.

*SIECEUTOM : syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères – Le Grenouillet à Cavaillon.
**Ce nom est un clin d'œil à nos racines, en patois Valréna veut dire reine de la valorisation !



Les déchets ainsi triés repartent en balles de matériaux homogènes pour rejoindre chacun leur filière de recyclage afin de retrouver une seconde vie sous forme de nouveaux objets ou matériaux :



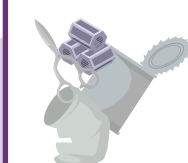
Le papier et le carton sont valorisés par PAPREC France, REVI PAC et NORSKE SKOG et redeviennent du papier journal ou du carton.



L'aluminium est valorisé par REGEAL AFFIMET et redevient de l'aluminium utilisé pour la production d'alliage de fonderie.



Les bouteilles et flacons en plastique sont valorisés par VALORPLAST, redeviennent des emballages plastiques ou peuvent être transformés en vêtements ou meubles.



L'acier est valorisé par ARCELOR MITTAL et redevient de l'acier.



ET LE VERRE ?

Il est collecté par la société MINERIS pour LMV depuis 2017 et vidé à Vergèze dans le Gard, trié par couleur avant d'être fondu à 1200 degrés et de nouveau être transformé en bouteille. Le verre se recycle à l'infini.



Continuons nos efforts...

Trier ses déchets, c'est :

- Préserver les ressources naturelles en limitant le recours aux matières premières (économie circulaire)
- Réduire la pollution liée à la production de nouveaux matériaux.

Les gestes de tri de chacun contribuent à un cercle vertueux. Plus nous trions, plus nous réduisons les déchets incinérés ou enfouis, et plus nous favorisons le recyclage. Votre engagement est donc essentiel pour l'environnement et pour l'avenir. Alors ne doutez pas, trier vos déchets reste un geste utile et responsable.



Une cueillette solidaire pour la cantine scolaire

Le 30 novembre dernier, une belle initiative a rassemblé associations du village et membres du conseil municipal autour d'un objectif commun : récolter les olives du verger communal de Sainte-Guimelle afin de produire de l'huile d'olive pour la cantine scolaire.

Dans une ambiance conviviale et solidaire, petits et grands ont participé à cette cueillette participative, apportant parfois leur propre matériel comme des peignes, filets ou échelles. Ce moment de partage a permis de mettre en avant l'engagement collectif en faveur d'une alimentation locale et durable pour nos écoliers.

La production d'huile d'olive issue de cette récolte, soit 28 litres, a officiellement été remise aux cantinières le 20 décembre dernier. Grâce à cette initiative, les enfants pourront savourer un produit directement issu des ressources communales, témoignant de l'importance des circuits courts et de l'implication de la commune pour le bien-être des élèves.

Un grand merci à tous les participants pour leur mobilisation et leur enthousiasme lors de cette cueillette, qui restera un bel exemple de solidarité locale et de valorisation de notre patrimoine naturel ! Cette réussite n'aurait pas été possible sans l'engagement de Guy Honorat, qui a joué un rôle clé en coordonnant toutes les étapes, de la récolte des olives à la production de l'huile. Son investissement, ainsi que la mise à disposition de matériel indispensable, a grandement contribué au bon déroulement de cette belle initiative collective.

RESTEZ CONNECTÉS AVEC L'APPLICATION MOBILE

Pour ne rien manquer de l'actualité de votre commune, téléchargez l'application mobile des Taillades, disponible gratuitement sur Google Play et l'App Store !

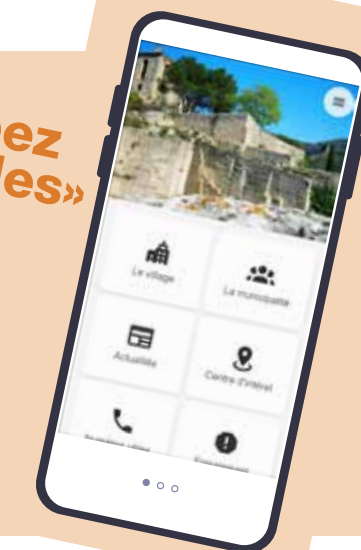
Cet outil numérique pratique vous informe en temps réel des événements, alertes, et actualités locales. Une solution simple et efficace pour suivre la vie de votre village au quotidien.

L'application est également un moyen de vous alerter rapidement en cas de danger imminent, comme des inondations ou d'autres catastrophes naturelles. Dans les communes où ce type d'outil a été utilisé, son efficacité s'est avérée précieuse pour informer et protéger les habitants.

Activez les notifications et téléchargez dès maintenant l'application "Taillades" pour rester informés et connectés !



Tapez
«Taillades»





ÇA BOUGE AUX TAILLADES



UNE SOIRÉE FÉÉRIQUE POUR LE LANCEMENT DES ILLUMINATIONS

Le 29 novembre dernier, la magie de Noël a pris vie aux Taillades avec le lancement des illuminations, marquant le début des festivités de fin d'année. La commune a offert aux habitants une soirée riche en animations et en émerveillements pour petits et grands.

Les enfants ont profité de maquillages festifs et d'un photobooth, le tout rythmé par les chants de la chorale des Taillades, avant de suivre une déambulation éclairée par des bâtons lumineux. Deux lutins joyeux, accompagnés d'un orgue de barbarie, ont transporté le public dans une ambiance musicale jusqu'aux carrières, où une surprise attendait petits et grands : la projection d'un film de Noël, suivie de l'arrivée du père Noël en trottinette, distribuant bonbons et bisous sous les regards émerveillés.

La soirée s'est conclue sur la place de la mairie autour d'un vin chaud et d'un chocolat chaud, dans une ambiance chaleureuse, en parallèle du marché hebdomadaire. La présence d'un ours blanc, mascotte emblématique du marché, a également apporté une touche d'émerveillement supplémentaire.

Un grand merci également à Roland, Antoine, Guy et Jean-Claude, bénévoles qui ont monté la crèche grandeur nature aux carrières avec un savoir-faire unique. Cette œuvre emblématique, demandant une technicité particulière, continue de ravir les visiteurs. La commune est d'ailleurs à la recherche de volontaires pour perpétuer cette tradition.

De nouvelles illuminations

Cette année, la commune a renouvelé et enrichi ses illuminations, un renne lumineux et un igloo scintillant ont été installés au Moulin, tandis que la montée de l'église a vu son rideau lumineux remplacé par des décorations plus modernes et éclatantes.

Pour équilibrer les coûts et garantir une variété d'illuminations, la municipalité a choisi d'alterner entre l'achat de certaines décorations et un contrat de location de trois ans pour d'autres. Cette stratégie permet de maintenir un décor renouvelé tout en maîtrisant les dépenses.

VIE ASSOCIATIVE



APEEC

Association des Parents d'Élèves de l'Ecole de la Combe

Une année conviviale et pleine de projets

Pour l'APEEC, la rentrée scolaire 2024 a démarré dans une ambiance conviviale et enthousiaste, grâce à une équipe enrichie et pleine de nouveaux projets.

Le premier événement de l'année, la soirée d'Halloween, a rassemblé 200 personnes, offrant aux familles et aux enfants un moment de partage monstrueusement chaleureux. Petits et grands ont défilé en costumes dans le village en quête de friandises avant de se retrouver pour une boum festive au Moulin Saint-Pierre où les attendaient le concours de Jack'O lantern, maquillages et structures sur ballon. De nombreux autres rendez-vous attendent encore les familles : spectacle de Noël avec goûter, carnaval, fête de l'école et, grande nouveauté, une kermesse de fin d'année !

Au-delà des événements festifs, l'Association des Parents d'Élèves se mobilise tout au long de l'année pour organiser des actions de soutien financier à destination de l'école. Parmi ces initiatives, nous lancerons prochainement la traditionnelle vente de blé de la Sainte Barbe, ainsi qu'une vente d'agrumes, une occasion de faire le plein de vitamines tout en soutenant les projets scolaires. Parmi les nouveautés, nous proposerons également la vente d'objets personnalisés avec les dessins des enfants, un souvenir unique et artistique. Enfin, le vide-poussette de printemps et la tombola permettront de financer des projets pédagogiques et des sorties éducatives, contribuant à l'épanouissement des enfants au sein de l'école.

Un grand merci aux familles, aux bénévoles, à l'équipe municipale et scolaire pour leur soutien et engagement envers l'APEEC.



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 7 septembre dernier, le forum des associations a rassemblé de nombreux habitants autour des activités qui animent notre commune.

Certaines associations ont enregistré de nouvelles inscriptions, tandis que d'autres ont lancé un appel aux bénévoles. La municipalité a offert café, viennoiseries et apéritif pour une matinée conviviale, clôturée par un quiz qui a ravi les participants. Un grand merci aux associations et visiteurs pour leur engagement.

Ce moment a une fois de plus montré l'importance des associations dans la vie des Taillades. À l'année prochaine !

LA BOULE DES TAILLADES

Cette année encore, pas moins de 87 adhérents répondaient présent à la suite de notre assemblée générale.

Entre mars et octobre, 17 concours de pétanque furent organisés, ainsi que d'autres activités :

- Participation au Mondial de la pétanque à Marseille
- Sortie en mer avec sardinade sur un catamaran
- Buffet campagnard avec week-end au Moulin et ses porcelets à la broche.



Et pour conclure cette année riche en événements, le dernier concours est réservé au profit du téléthon.

Nous tenons tout d'abord à remercier nos partenaires et généreux donateurs :

L'Arbre Vert, Ceramiclean Service, le Salon de coiffure 67-70, Goua Fleuriste, le restaurant Lou Luberon, Carrefour Market, Meillan Pagès, Weldom, la Cave du Luberon, Provence Matériaux, Sylvestre Matériaux, la Pharmacie des Taillades, Eric Pénalver et tous les forains du marché. Merci également à la municipalité pour son aide précieuse concernant l'entretien du boulodrome, le prêt de matériel et la mise à disposition des salles polyvalentes.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 25 janvier 2025 à 10h à la Maison des Associations.

A cette occasion, nous invitons tous ceux, amateurs ou confirmés, désireux de partager le même plaisir dans la pratique de la pétanque, à venir nous rejoindre. En ce début d'année, tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux.



LES SEMENCES DE LA GARANCE

Le 7^{ème} salon des santonniers : encore une belle réussite agrémentée de nouveautés.

L'affluence des visiteurs, le succès de la crèche de Marius, la satisfaction des santonniers, l'animation du groupe Lis Animaire dou Luberon ainsi que la présence du Conseil Municipal des Enfants nouvellement élu ont été de belles récompenses pour l'équipe de bénévoles.

A la vue du succès de l'atelier moulage inauguré l'an dernier, une nouvelle animation a été proposée cette année. Les enfants ont pu peindre leur propre santon et le ramener fièrement chez eux. Les larges sourires de nos jeunes artistes ont pleinement comblé notre week-end.

Un grand merci à nos nouvelles venues qui nous ont grandement aidés et ont animé avec talent l'atelier peinture.

Au plaisir de vous revoir l'année prochaine.



LE FOYER RURAL

Bonjour à toutes et à tous,

La saison 2024/2025 du Foyer Rural Maxime Nougier a repris son rythme, et trois nouveautés ont vu le jour :

- L'atelier vannerie
- L'atelier de tricot
- La danse inspirée

Les autres activités existantes ont retrouvé leur public (randonnée découverte, yoga, boxe, marche nordique, ludothèque, atelier floral, atelier d'écriture, atelier d'art plastique).

Nous avons organisé le 6 octobre 2024 la 4^{ème} Nordique des Taillades, avec la mise en place d'une course à pied. Cette manifestation qui prend de l'ampleur s'associe à octobre rose.

Notre prochain rendez-vous sera le salon du savoir-faire soi-même (DIY'ADES) le 26 janvier 2025.

Nous espérons vous y retrouver.

Je vous souhaite une belle saison au sein du foyer rural Maxime Nougier.

Jacqueline Chabert Présidente du Foyer Rural

CLUB DES ANCIENS

Le club des anciens envoie les vœux de bonne année à tous les Tailladais et Tailladaises pour l'année 2025. Le club est ouvert tous les mardis et jeudis après-midi de 14h à 17h pour la coïncidence et autres jeux accompagnés d'un petit goûter à 16h. Venez nous rejoindre pour passer un bon moment. Santé et bonheur pour 2025.

LE BRIDGE

Les passionnés de bridge se retrouvent tous les jeudis à 14h dans une salle du Moulin Saint-Pierre pour participer à des tournois. Cours d'initiation le jeudi de 19h à 21h.

Renseignements au 06.15.54.10.18.



INITIATIVES CITOYENNES INTERCOMMUNALES (ICI)

Valoriser une alimentation durable et locale à travers des ateliers de cuisine, des jeux et des animations ? C'est ce qu'a proposé l'Association iCI Initiatives Citoyennes Intercommunales lors de la seconde édition d'Aliment'Action, le samedi 16 novembre 2024.

Des animateurs passionnés ont pu partager leur savoir-faire avec les participants à divers ateliers comme « fabrique ton kombucha », « Mes amuse-gueules aux accents de Provence » ou encore « cuisine vitalité » animée par une naturopathe.

Les enfants pouvaient profiter d'un espace qui leur était dédié, avec des jeux et un coin « contes ».

L'atelier « Arcimboldo » a connu beaucoup de succès auprès du jeune public. Enfin, la journée s'est finie en « feu d'artifice » grâce à l'énergie débordante du grand artiste Gérard Van Fouchett, chef d'orchestre désopilant qui a mis en musique le public en l'initiant à la musique d'assiette. Fous rires dans l'assistance, ravie de se prêter au jeu !

L'association ICI travaille d'ores et déjà sur d'autres projets pour 2025 toujours participatifs et ludiques, que vous pouvez suivre sur sa page Facebook.

Informations : asso.ici84@gmail.com

AU BONHEUR DES JARDINIERS

La journée des jardiniers s'est tenue le dimanche 20 octobre 2024.

La LMV (communauté d'agglomération) a tenu un stand pour expliquer le compostage, avec beaucoup de succès, d'autant qu'il est obligatoire depuis janvier 2024. L'atelier enfants et celui de la LPO ont occupé les enfants tout au long de la journée, tandis que les parents s'initiaient à l'art floral.

Il n'a pas échappé aux visiteurs, le peu d'exposants cette année.

D'années en années, ils sont de plus en plus difficiles à convaincre, et les bénévoles de moins en moins nombreux. J'arrive au bout de ce que je peux donner. Aussi, après 17 ans passés à la présidence de cette association, je vais présenter ma démission, et ne serai plus aux commandes de l'association.

J'y ai passé de très bons moments, fait de belles rencontres et j'en ressors plus forte.

C'est ce qu'apporte la participation à une association. L'association recherche donc un ou une nouveau(elle) président(e) afin de continuer à perdurer, peut-être sous une nouvelle formule.

S'il le faut je serai aux côtés de cette nouvelle personne au départ.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont été à mes côtés depuis 17 ans, ainsi que la municipalité pour l'aide qu'elle nous a apportée.

La présidente « Au bonheur des jardiniers »
Maguy 06 62 29 51 16

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Les années passent et le marché prend de plus en plus sa place dans les agendas des Tailladais, des locaux alentours et des touristes, au fil du temps, pour bien commencer leur week-end.

Pendant la période estivale, il se trouve place St Pierre au Moulin de mi-avril à mi-octobre de 17h à 20h pour le coin marché ; jusqu'à 22h pour le côté guinguette. Parmi les producteurs, éleveurs et artisans de bouche, divers amateurs viennent animer musicalement l'endroit. Pendant la période hivernale, il se trouve place de la Mairie de 17h à 19h, et jusqu'à 20h30 pour nos artisans cuisiniers, dans une ambiance plus familiale et feutrée. Tous les ans, nous pensons également aux enfants : pendant l'été, pour halloween et en décembre. Pour le plus grand bonheur de nos têtes blondes : animations, jeux, surprises, bonbons, tout pour les ravir et les amuser. En résumé, tous les vendredis de l'année, à partir de 17h, aux Taillades, se déroulent énormément de moments favorisant les échanges et la convivialité ainsi qu'une offre de produits du terroir apportant une alimentation saine et de saison !

Alors, à vendrediiiiii !



COLLECTIONS PASSION

L'exposition de la commémoration du 80^{ème} anniversaire des 2 débarquements organisée par l'Association Collections Passion au moulin Saint-Pierre du 30 mai au 2 juin 2024 a été un véritable succès.

Les élèves des classes de Robion et des Taillades qui se sont succédé lors des deux premières journées, ont été enthousiasmés par les collections présentées relatives à cette période (mannequins en costume d'époque - timbres - dioramas - lettres - billets de banque, matériel de transmission...etc).

Le samedi 1^{er} juin les conférences de Philippe LABORIE et Jack TOPPIN ainsi que celle de Gilles ROUSSET se sont déroulées devant un nombreux public. Un défilé de véhicules militaires a encore donné pendant ces 4 jours plus d'ampleur à cette manifestation. Quant à notre exposition annuelle d'octobre, elle a réuni plus de quarante exposants devant, là aussi, un nombreux public de connaisseurs.

A l'an que vèn...



LE CHŒUR...

...DES TAILLADES

« Enthousiasme et dynamisme », voilà deux mots qui caractérisent notre chorale. La saison 2024/2025 a démarré mi-septembre par un week-end de 3 jours en Suisse à Notre Dame de Montagny-Tours, particulièrement réussi où le village des Taillades, par le biais de notre « Chœur », a été largement mis à l'honneur. Comme chaque année l'arrivée de nouveaux choristes vient renforcer notre équipe et nous sommes ravis de les accueillir.

Nous avons participé le 20 octobre à la « Rencontre chorale » qui s'est tenue salle du Moulin Saint-Julien à Cavaillon et enchaîné avec la participation aux illuminations du village le 29 novembre.

Noël a été célébré par un concert à l'Église de Robion et accueilli avec joie par le public venu nombreux. Cette nouvelle année réserve encore de beaux projets que nous mettrons en œuvre en attendant le concert de fin d'année au Théâtre des Carrières le 14 juin 2025.

Au plaisir de chanter tous ensemble Le Chœur des Taillades.



GUST - Gymnastique

L'association de Gymnastique Union Sportive des Taillades (GUST) a repris ses activités le 9 septembre 2024, et la saison 2024/2025 a connu un démarrage intense.

L'éventail des activités connaît un franc succès que ce soit la gym fitness, gym douce, steps, pilates stretching, tai chi, marche active, et nos animatrices ont à cœur de fournir des cours de qualité à un public demandeur et nombreux.

Nous avons renouvelé les stages oxygène en extérieur, d'1h avec diverses activités sportives et ludiques.

Nous avons manifesté à nouveau notre soutien à Octobre Rose, en organisant les cours en tenue rose et en publiant les photos.

L'équipe soudée de GUST, bénévoles et animatrices est motivée, pour que cette saison soit sportive et conviviale pour le bien-être de toutes et tous.

Bonne année sportive.

Jacqueline Chabert, Présidente de GUST.



DU FIL AU BOUTIS

Notre ambition à nous les boutisseuses reste la même : partager notre savoir-faire, accompagner chacune dans son projet et passer un bon après-midi de détente. Si vous souhaitez nous rejoindre pour découvrir ou pratiquer le boutis, n'hésitez pas, rendez-nous visite le mercredi de 14h à 17h à la Maison des Associations. Vous avez pu voir quelques-unes de nos réalisations lors du marché de Noël des Taillades. En 2025 nous organiserons la 4ème édition de nos Puces des Couturières le 6 avril. C'est le moment de vider vos tiroirs.

Inscription dufilauboutis@gmail.com ou 06 22 30 97 63 ou 06 09 52 15 03



CALAVON F.C

Cette saison, le club compte près de 330 licenciés. Pour la première fois une équipe U18 représente le club en division régionale avec de bons résultats. Au stade Jean Blanc ce sont nos catégories du foot animation (féminines et masculines) qui s'entraînent la semaine et jouent le samedi. Avec notamment le mercredi matin la section « baby-foot », des petits joueurs toujours souriants de 3 et 4 ans qui découvrent le football dans la bienveillance et la bonne humeur.

Le Calavon FC vous souhaite une bonne année 2025.

LA CHASSE

Le saviez-vous... ?

La société de chasse est la plus ancienne association du village.

Créée sous sa forme actuelle le 15 mars 1945, peu avant l'armistice de la seconde guerre mondiale, elle souffle cette année ses 80 bougies.

Depuis 80 ans, les membres de l'association s'investissent au quotidien pour la protection de la faune sauvage et le maintien de l'équilibre cynégétique sur le territoire de la commune des Taillades.

Les missions de service public assurées par la société de chasse sont aussi diverses que variées :

- Protection des cultures.
- Régulation des espèces afin de maintenir l'équilibre de l'écosystème.
- Lutte contre les nuisibles au profit du milieu naturel, des collectivités, des exploitations agricoles et des particuliers.
- Correspondant du réseau national Loup.
- Création et entretien de points d'eau au profit de la faune sauvage.

Vous l'aurez compris, c'est toute l'année que les chasseurs Tailladais s'investissent avec passion au profit de la faune sauvage du village et ce, bien au-delà des quelques sorties automnales, armés de nos fusils et coiffés de casquettes orange.

Par cette tribune, nous tenons également à remercier la mairie et les

services techniques pour leur soutien sans failles dans l'organisation de nos différentes manifestations ainsi que pour leur aide précieuse lors de l'alimentation des points d'eau.

Concernant le calendrier de nos manifestations pour l'année 2025 :

- Nous réitérerons certainement au printemps l'opération « j'aime la nature propre » en partenariat avec la FDC84 et la mairie. La première édition en 2024 avait rencontré un franc succès avec plusieurs centaines de kilos de détritus collectés.
- Le traditionnel vide grenier sera cette année encore au programme des animations du village et aura lieu le dimanche 10 août 2025 dans le parc du moulin Saint-Pierre.



FOIRE ET LOISIRS devient TAILLADES LOISIRS

Après 33 ans d'existence sous l'intitulé « Foire et Loisirs » (créée en 1987) l'association va changer de cap. Elle s'est épuisée. Que de souvenirs concrets : pose de la main courante au bord du canal, réalisation de la table d'orientation, construction de structures métalliques pour les exposants etc...

Puis des dons caritatifs grâce à des tombolas : la fondation Mira, la pichoto pause-Maladie d'Alzheimer, la langue provençale, et les inondations à Pertuis, à Vaison, à Aramon où une équipe est partie une journée avec des engins et victuailles. Et j'en oublie...

Souvenir du fameux jumelage avec la Bourgogne où de bons tissus amicaux se sont créés et sans oublier tous les carnivals qui ont animé le village et les écoliers. Une page se tourne « Foire et Loisirs » devient « Taillades Loisirs ». De la foire nous passons à l'exposition de motos et autos de collection. Le bureau va se renouveler et d'autres actions vont voir le jour. Dernier bulletin municipal du président Roland Saorin, merci à la municipalité et à tout le public de m'avoir fait confiance.

- Rendez-vous le samedi 24 mai pour un salon sur le vin
- Prochaine expo « Autos Collection Prestige » le dimanche 19 octobre 2025



LES ESTIVALES

En 2024 l'association des Estivales a poursuivi ses objectifs historiques en termes d'action culturelle, de programmation d'événements et de spectacles diversifiés.

L'association a conduit sa mission avec une équipe de bénévoles, un conseil d'administration et un bureau renouvelé. L'édition de Bourgeons de Culture au printemps, les estivales d'été et l'action Nomade(s) aux portes de l'hiver, ont été un réel succès. Pas loin de 2000 personnes ont bénéficié de ces événements réalisés avec l'aide de nombreux Tailladais en termes de logistique et d'organisation.

Rendez-vous au printemps 2025, les 15 et 16 mars pour Bourgeons de Culture. Nous vous attendons nombreux.

Merci à tous et à « L'an que vèn ».
Pour L'équipe,
Le Président





VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES



Je commencerai cet article par des remerciements à tous nos Bénévoles qui nous permettent de pouvoir offrir aux Tailladaises et Tailladais de belles manifestations.

Cette année nous avons organisé :

- Pour la deuxième fois «La Chasse aux Oeufs» : près de 100 petits Tailladais se sont lancés dans le haut de notre village pour retrouver les précieux trésors.
- Les Olympiades, habituellement organisées en juin, ont été reportées en août par rapport aux intempéries. Là aussi, le matin nous avons accueilli 150 enfants qui se sont «éclatés» dans les

nombreux bassins, l'après-midi une cinquantaine d'ados et d'adultes se sont affrontés dans des joutes amicales.

- Le Bal du 13 juillet a réuni beaucoup de monde et ce, malgré les autres événements dans les villages voisins. Belle ambiance dans la convivialité.
- Nos quatre jours de Fête Votive qui, comme chaque année, ont accueilli un grand nombre de personnes pour profiter de la fête foraine, danser et applaudir les orchestres de qualité que le comité des fêtes leur a proposés. Ces jours de fête ont été un peu troublés par

une météo capricieuse, mais qui, heureusement, n'a pas eu d'impacts sur la fréquentation toujours plus importante des habitants des Taillades et des villages avoisinants.

- Et pour finir l'année en beauté le traditionnel Marché de Noël avec plus de soixante exposants, des animations ludiques, des balades à poneys...

Le Comité des Fêtes remercie, la Mairie et ses services techniques pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent.

Si vous souhaitez nous rejoindre dans ces belles aventures contactez-nous ... La réussite de nos événements dépend de l'implication de tous.

CONTACTS ASSOCIATIONS

Club du troisième âge

Président : Michel Leveque - 06 73 85 43 45

Calavon football club

Siège : 04 90 71 96 43

Président : Bernard Nougier - 06 12 39 66 10

Gymnastique union sportive Taillades GUST

Présidente : Jacqueline Chabert
06 01 38 25 90

Société de chasse

Président : Jean-Noël Philibert
06 47 39 07 52

Taillades loisirs (ex Foire et Loisirs)

Président : Roland Saorin - 06 19 68 37 05

Bridge club

Président : Denis Macron - 06 15 54 10 18

Foyer rural

Présidente : Jacqueline Chabert
06 01 38 25 90

Comité des fêtes

Président : José Tur - 06 09 15 15 25

Harmonie (arts plastique)

Présidente : Marielle Tringale - 04 90 06 05 45

A.F.M / Transporthon coordination

départementale du Téléthon Coordinatrice
Martine Décher - 04 90 71 48 49

Collections passion

Président : J.P Cléaz-Savoyen
04 90 71 63 77

Les Estivales

Président : Georges Le Clerc - 07 60 45 76 09

Au bonheur des jardiniers

Présidente : Maguy Vicedo - 06 62 29 51 16

Club «La boule des Taillades»

Président : Pascal Vigé - 06 13 75 53 91

Le Chœur des Taillades

Président : Michel Mauron - 06 12 08 55 78

Du fil au boutis

Présidente : Gisèle Brémond - 04 90 71 57 23

Cao do kwan (arts martiaux)

Présidente : Myriam Libe - 06 08 02 73 42

Les semences de la Garance (santons)

Présidente : Sylviane Badei - 06 60 83 16 69

APEEC- Parents d'élèves école de la Combe

Présidente : Sophie Laurie - 06 69 64 08 02

Marché des Taillades

Présidente : Karine Lallemant
06 16 09 15 91

Association ICI

Présidente : Béatrice Velasco-Santo
06 60 37 13 79

Foot vétérans

Président : Sylvain Darnis - 06 28 68 19 48

ÉTAT CIVIL



Le 9 janvier 2024 • **JAIL Antonin, Jules, Nino**
Le 24 janvier 2024 • **ARNAUD Mahée, Jeanne, Eliane**
Le 23 Février 2024 • **CERONI Alice, Charlotte, Joanne**
Le 28 mars 2024 • **BRUN Chloé, Jeanne, Arlette**
Le 5 avril 2024 • **ELLOUZA Zayn**
Le 28 mai 2024 • **MICALLEF CACCHIA Mia, Ava, Nina**
Le 04 juin 2024 • **BLOT Paula, Léone, Myriam**
Le 19 juin 2024 • **COSTE Mattéo, Jules**
Le 21 juin 2024 • **BEN AYAD Naïl**
Le 18 juillet 2024 • **TAG Nehlia**
Le 13 septembre 2024 • **BERTOLDO Victoire**

BAPTÊMES CIVILS

Le 27 janvier 2024 • **BRUN Valentin**
Le 27 juillet 2024 • **VALERO-CHARPIN Faustine**
Le 27 juillet 2024 • **DUFAY Alex**



Le 20 janvier 2024 • **LE JONCOUR Philippe & DI GIOVANNI Jessy**
Le 12 février 2024 • **PALCOUX Sébastien & AZZOUZ Tinhinane**
Le 04 mai 2024 • **COGNE Yannick & JOUFFRET Virginie**
Le 18 mai 2024 • **DELCOURT Gilbert & CARROT Laurie**
Le 8 juin 2024 • **MELLAL Carla & LOMBARD Christ**
Le 22 juin 2024 • **ALLIBERT Manon & ABAD Julia**
Le 29 juillet 2024 • **ESTRE Emilien & CHILAIN Olivia**
Le 14 septembre 2024 • **VALLON Cyril & GALEY Annabelle**
Le 14 septembre 2024 • **MONTAGNER Raphaël & POUX Eloïse**
Le 14 septembre 2024 • **DOUENCE Clément & FABIEN Justine**
Le 21 septembre 2024 • **ROY Thierry & BAZE Magali**
Le 21 septembre 2024 • **IELLI Daniel & GODEAU Vincent**
Le 28 septembre 2024 • **VIAL Jean-François & HACHOUD Paulina**
Le 09 novembre 2024 • **CHAUVET Jean-Philippe & CHABAS Mathilde**
Le 16 novembre 2024 • **BÉRARDI Franck & MAURIN Sandie**



Le 3 janvier 2024 • **TAMISIER épouse ROUSSIER Lucette, Rose, Emilie**
Le 19 janvier 2024 • **ACHARD épouse SAVESI Gaby, Elise**
Le 24 janvier 2024 • **PAVONI épouse BERTRAND Yolande, Victoria**
Le 01 février 2024 • **SABATIER Jean-Paul, Édouard**
Le 13 février 2024 • **GONZALEZ Ange**
Le 21 février 2024 • **DARDANT Jean-Luc, Francis**
Le 21 février 2024 • **DUHAUTOIS épouse DARDANT Michèle, Blanche, Denise**
Le 24 février 2024 • **DELATTRE épouse BISTI Jeanne, Marie, Cornélie**
Le 28 mars 2024 • **FRANGIN Bernard, Jean, Lionel**
Le 21 avril 2024 • **STAGNETTO Mario, Vincent**
Le 24 avril 2024 • **ACOSTA André**
Le 19 mai 2024 • **REYNIER Raymond**
Le 14 août 2024 • **COUDERT Sophie**
Le 16 septembre 2024 • **BUOU Alain, Julien**
Le 7 octobre 2024 • **MICHEL épouse BERLIN Jacqueline, Louissette**
Le 19 novembre 2024 • **RANÇON épouse CHARDON Claire, Juliette**
Le 23 novembre 2024 • **BRANCHE Claude, Henri, François**
Le 30 décembre 2024 • **BRISSOU épouse BONNET Marie, Elisabeth**
Le 30 décembre 2024 • **BARROYER épouse IMBERT Simone, Albine**

EXPRESSION DES ÉLUS

Les élu(e)s de la liste « VIVRE AUX TAILLADES » adressent aux Tailladaises et Tailladais leurs meilleurs vœux de Santé, de Joie et de Bonheur pour l'année 2025.

Dans ce monde incertain, il nous faut plus que jamais nous retrouver autour des valeurs de fraternité, de solidarité et continuer à construire notre vivre ensemble.
BONNE ANNÉE 2025 !

Béatrice Velasco, Claudine Peuch, José Tur

PERMANENCE DES ÉLUS

Pour rappel, les élus tiennent des permanences tous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h en salle du conseil municipal.

Ces permanences sont l'occasion d'un échange libre entre les élus et les habitants sur leur problématique, leur question ou leur proposition d'idées visant à améliorer le cadre de vie de la commune.



RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE : Tél. 04 90 71 09 98 - accueil@lestaillasses.fr
- lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15
- mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30

www.lestaillades.fr   **Mairie des Taillades**

- **Service communication**

Tél. 07 78 41 91 82 - communication@lestaillasses.fr

- **Permanences police municipale**

mercredi de 10h30 à 12h

- **Service urbanisme** : Lundi et mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

Mercredi de 8h30 à 12h

- **Architecte conseil du PNRL** : Christelle Juskiwieski

permanence 2 jours par mois, se renseigner en mairie

ÉCOLE

Tél. 04 90 71 11 76 / ce.0840598u@ac-aix-marseille.fr

- **Service périscolaire**

Tél. 07 78 41 91 82 / periscolaire@lestaillasses.fr

SANTÉ / URGENCES

PHARMACIE - 04 90 71 16 61

KINÉSITHÉRAPEUTES

- Théodore Raz - 04 90 71 16 88
- Aurélie Méret-Larousse (soins au cabinet et à domicile) - 06 07 91 59 13
- Maxime Rech (soins à domicile) 06 10 24 43 05
- Valentin Blasquez - 07 49 27 35 96
- Céline Monfort Depoorter (Kiné-ostéopathe) - 06 25 45 66 37

INFIRMIÈRES

- Agnès Varaldo - 04 90 06 09 45
- Déborah Jean-Claude - 06 84 72 06 84

CENTRE MÉDICAL DE L'OLIVIER

125 rue du stade

- Kinésithérapeute Valérie Lancry - 06 32 60 99 13
- Orthophoniste Delphine Darque / Christine Garcia 09 83 31 52 89

CENTRE MÉDICAL DU MOULIN

200 av. du Moulin St-Pierre

- Docteurs : Nathalie Loizon-Végéto / Géraldine Petit / Marie Bressier-Sethavong 04 90 76 00 13
- Infirmière : Noëlle Niero 04 90 71 58 02

CABINET DENTAIRE

ZA Bel Air

- Chirurgiens Dentistes : Frédéric Camilleri / Emilie Voisin / Marie Julie Combe 04 90 76 00 09

PÉDICURE-PODOLOGUE

637 Ave du château

- Manon Stephan

POMPIERS : 18 ou 112

SAMU : 15

CENTRE ANTI-POISONS : 04 91 75 25 25

GENDARMERIE ROBION : 04 90 78 01 30

CONTACTS UTILES

- **Bureau de poste** : 04 90 71 97 84 ouverture du mardi au vendredi de 9h à 11h15, le samedi de 9h à 12h
- **Médiathèque** : 04 90 71 78 08 ouverture le mardis et le vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 13h et 14h à 18h le samedi de 10h à 13h
- **Messe** : Tous les samedis 18h
Presbytère de Robion : 04 90 76 60 22
- **Météo Carpentras** : 08 99 71 02 84
- **Borne accès massif forestier** : 04 28 31 77 11

MOBILITÉ

- **Taxi Benoît Nicolas** : 06 09 35 00 86 / benoittaxi1@gmail.com
- **Service de cars** Les Taillades-Cavaillon
- **Zou ! Sud-Est mobilités** 04 90 74 20 21 / www.sudest-mobilites.fr
- **C' ma navette - LMV**
du lundi au vendredi (hors jours fériés)
- départ rond-point de l'engrenage : 9h30 et 14h30
- retour gare routière 12h et 16h30

LMV Collecte déchets :

- **Ordures ménagères** :
Lundi ou vendredi à partir de 5h (selon quartiers)
- **Bacs jaunes** :
Lundi ou vendredi (RD2 le mercredi)
- **Enlèvements des encombrants** :
sur RDV à la LMV au 04 90 78 82 30
- **Déchetterie intercommunale** :
Chemin Dorio à Cavaillon (04 90 76 10 58) du lundi au samedi.
- du 1^{er} nov au 14 fév : 9h-12h/14h-17h
- du 15 fév au 31 oct : 8h-12h/14h-18h fermée dimanche et jours fériés
- **Mon espace vert** :
172 ch. du vieux Taillades à Cavaillon (04 90 75 20 78) du mardi au samedi.
- du 1^{er} nov au 14 fév : 9h-12h/14h-17h
- du 15 fév au 31 oct : 8h-12h/14h-18h dimanches et jours fériés de 9h à 12h fermé le lundi